ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal

Procès-verbaux des séances des 1er, 2 et 7 octobre 2025

Dépôt à l'Assemblée nationale:
n° 130-20251008

2025

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 1ER OCTOBRE 2025 1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 2
AUDITIONS 2
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 2 OCTOBRE 2025 3
AUDITIONS (suite) 4
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 7 OCTOBRE 2025 5
AUDITIONS (suite) 6

ANNEXES

I. Personnes et organismes qui ont été entendus
II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mercredi 1er octobre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi nº 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal (Ordre de l'Assemblée le 1er octobre 2025, rétroactif au 16 septembre 2025)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs), président

Mme Blais (Abitibi-Ouest)
M. Caron (Portneuf)
Mme Grondin (Argenteuil)
Mme Guilbault (Louis-Hébert), ministre des Affaires municipales
Mme Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales
Mme Poulet (Laporte) en remplacement de M. Gagnon (Jonquière)
M. Rivest (Côte-du-Sud)

Autre député présent :

M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins :

Ville de l'Ancienne-Lorette :
M. Gaétan Pageau, maire
Mme Isabelle Saillant, conseillère stratégique
Me Marie-Hélène Leblanc Bourque, greffière

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 34, M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Guilbault (Louis-Hébert) et Mme Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

Il est convenu de permettre à M. Paradis (Jean-Talon) de faire des remarques préliminaires.

M. Paradis (Jean-Talon) fait des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Ville de L'Ancienne-Lorette.

À 18 h 28, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 2 octobre 2025, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Le président de la Commission,

Original signé par

Sébastien Schneeberger

ERG/cv

Québec, le 1er octobre 2025

Deuxième séance, le jeudi 2 octobre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal (Ordre de l'Assemblée le 1er octobre 2025, rétroactif au 16 septembre 2025)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs), président

Mme Blais (Abitibi-Ouest)
Mme Dufour (Mille-Îles) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)
Mme Grondin (Argenteuil)
Mme Guilbault (Louis-Hébert), ministre des Affaires municipales
Mme Labrie (Sherbrooke), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales
Mme Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales
Mme Poulet (Laporte) en remplacement de M. Gagnon (Jonquière)
M. Rivest (Côte-du-Sud)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération québécoise des municipalités :
M. Guy St-Pierre, membre du comité exécutif
M. Pierre Châteauvert, directeur des politiques

Ordre des urbanistes du Québec :
Mme Nathalie Prud'Homme, présidente
Mme Hélène Lefranc, directrice générale
Mme Lise Walczak, conseillère aux affaires publiques et gouvernementales

Ville de Laval :
M. Stéphane Boyer, maire

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 49, M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 12 h 31, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 04, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Ordre des urbanistes du Québec.

À 14 h 53, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Ville de Laval.

À 15 h 35, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 7 octobre 2025, à 10 h 05.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Le président de la Commission,

Original signé par

Sébastien Schneeberger

ERG/cv

Québec, le 2 octobre 2025

Troisième séance, le mardi 7 octobre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal (Ordre de l'Assemblée le 1er octobre 2025, rétroactif au 16 septembre 2025)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs), président

Mme Blais (Abitibi-Ouest)
Mme Dufour (Mille-Îles) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)
Mme Grondin (Argenteuil)
Mme Guilbault (Louis-Hébert), ministre des Affaires municipales
Mme Labrie (Sherbrooke), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales
Mme Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales
Mme Poulet (Laporte) en remplacement de M. Gagnon (Jonquière)
M. Rivest (Côte-du-Sud)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec :
- Mme Janine Rondeau, présidente
- M. Dany Marcil, directeur général

Table des préfets et élus de la couronne Nord :
- M. Denis Martin, président et maire de Deux-Montagnes
- Mme Julie Boivin, mairesse de Sainte-Anne-des-Plaines
- Mme Liza Poulin, mairesse de Blainville
- M. Sébastien Nadeau, maire de L'Assomption et préfet de la MRC de L'Assomption

Table des préfets et élus de la Couronne-Sud :
- M. Christian Ouellette, président et maire de Delson
- Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier
- M. Éric Allard, maire de Châteauguay
- M. Maxime Brault, directeur général

Ville de Québec :

M. Luc Monty, directeur général
Me Serge Giasson, directeur, Service des affaires juridiques
Me Chloé Fauchon, Service des affaires juridiques

Association des municipalités de banlieue :

M. Alex Bottausci, coprésident et maire de Dollard-des-Ormeaux
Mme Julie Brisebois, coprésidente et mairesse de Senneville
M. Michel Gibson, maire de Kirkland

Ville de Gatineau :

M. Steve Moran, conseiller municipal et président du comité exécutif
M. Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs
M. Richard Kouamé, directeur, Service des finances
Mme Mélissa Ferreira, responsable des relations gouvernementales

Union des municipalités du Québec :

M. Marc-Alexandre Brousseau, président du Caucus des cités régionales et maire de Thetford Mines
M. Nicolas Descroix, directeur des politiques
M. David Dinelle, conseiller aux politiques

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures :

M. Sylvain Juneau, maire
Me Caroline Tremblay, directrice générale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 08, M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec.

À 10 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Table des préfets et élus de la couronne Nord.

À 11 h 43, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud.

À 12 h 24 la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 40 la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Ville de Québec.

À 16 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des municipalités de banlieue.

À 17 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Ville de Gatineau.

À 17 h 59, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend l'Union des municipalités du Québec.

À 18 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 19 h 13, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 21 octobre 2025, à 12 h 30, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Le président de la Commission,

Original signé par

Sébastien Schneeberger

ERG/cv

Québec, le 7 octobre 2025

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des municipalités de banlieue	010M
Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec	009M
Fédération québécoise des municipalités	006M
Ordre des urbanistes du Québec	008M
Table des préfets et élus de la couronne Nord	002M
Table des préfets et élus de la Couronne-Sud	014M
Union des municipalités du Québec	017M
Ville de Gatineau	013M
Ville de L'Ancienne-Lorette	003M
Ville de Laval	004M
Ville de Québec	015M
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	019M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Coalition Mobilisations Citoyennes Environnementales de Laval	016M
Conseil Patronal de l'Environnement du Québec	001M
Fédération des producteurs forestiers du Québec	012M
Godbout, Annie	018M
Institut de développement urbain du Québec	007M
Robillard, Daniel Rousseau, Elène	005M
Ville de Montréal	011M